

Déclaration

de Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Économie
et des Finances du Royaume du Maroc
au nom du Groupe constitué
de l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana, l'Iran, le Maroc,
le Pakistan et la Tunisie

82^{ème} Réunion du Comité du Développement
Washington - 09 octobre 2010

Je voudrais tout d'abord, au nom du groupe que je représente, remercier le Comité de Développement (CD) pour avoir inscrit à l'ordre du jour de notre 82^{ème} session des thèmes qui revêtent un intérêt majeur pour nos pays dans le contexte économique mondial de l'après crise, à savoir (i) la résilience des pays en développement face à la crise économique et financière globale, (ii) le rôle de l'IDA dans l'amélioration des performances en matière de développement et (iii) la poursuite des réformes internes au sein de la Banque mondiale.

1. Contexte économique international : reprise sujette à risques

La tenue de cette session du CD intervient dans une conjoncture internationale marquée par un retour de la croissance mondiale qui a dépassé 5% au premier semestre 2010. L'évolution macroéconomique récente confirme les prévisions d'une reprise qui reste modeste dans la plupart des pays avancés, mais vigoureuse dans les pays émergents.

Selon les prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait atteindre 4,8% en 2010 avant d'accuser un léger retrait à 4,2% en 2011. Cette croissance sera tirée essentiellement par les pays émergents et en développement qui verront leurs PIB croître de 7.1% en 2010 et de 6,4% en 2011, contre seulement 2,7% et 2,2% pour les pays avancés.

Cette situation consacre d'abord la résilience des économies des pays émergents et leur capacité à faire face à la crise internationale et ensuite le rôle de premier plan que jouent ces pays en tant que moteurs de la croissance mondiale.

Ces prévisions ne doivent pas, toutefois, occulter le caractère fragile de la reprise qui reste sujette à des risques qui menacent, notamment, les économies des pays développés.

Le premier élément de risque est la crise des finances publiques, en particulier, l'augmentation considérable de la dette publique des pays développés et notamment au sein de la zone Euro. Les déficits publics ont atteint des proportions importantes et ont accentué les préoccupations relatives aux risques souverains et leurs impacts négatifs sur la stabilité des systèmes financiers et sur la confiance des investisseurs.

Le deuxième élément de risque est l'effet limité de la reprise sur la création d'emploi. A ce titre, le Bureau international du travail souligne que depuis le début de la crise, 30 millions de personnes ont perdu leur emploi et que de plus en plus de jeunes ont des difficultés à intégrer le marché du travail. Nous estimons que la création d'emploi doit être une priorité dans les politiques économiques de l'après-crise.

Face à ce contexte de croissance fragile, les efforts des pays développés, pour donner plus de vigueur à la reprise, doivent porter sur le rééquilibrage de leurs finances publiques et sur le renforcement des systèmes financiers et du cadre réglementaire et de supervision.

Nous sommes conscients que les pays avancés ont un important rôle à jouer en faveur de la croissance et nous estimons nécessaire le maintien des mesures de relance tant que la croissance n'est pas solidement établie. Le retrait des mesures de soutien et le lancement de programmes d'ajustement budgétaires devraient intervenir de manière progressive pour ne pas hypothéquer les acquis de la reprise.

2. Résilience des pays en développement face à la crise

Nous saluons la résilience démontrée par les économies des pays en développement et les efforts consentis par ces pays pour contrer les effets de la crise. Nos pays ont montré une grande capacité à faire face à cette crise et à en atténuer les conséquences en utilisant les marges de manœuvre au niveau des finances publiques pour la mise en place de mesures en faveur du renforcement de la demande intérieure et de l'investissement public, conjugué à un fort engagement en faveur des secteurs sociaux.

Cette résilience résulte, principalement, des diverses réformes et politiques macroéconomiques prudentes adoptées au cours de la période précédant la crise. Les efforts consentis par l'ensemble des donateurs et créanciers notamment dans le cadre des initiatives d'allègement de la dette des pays à faible revenu ont également contribué au renforcement de la résilience de cette catégorie de pays.

Nous notons avec satisfaction l'engagement de la Banque mondiale et du FMI en faveur des pays en développement, à travers l'augmentation de leurs engagements et la diversification de leurs instruments pour pouvoir mieux répondre aux besoins de ces pays et les aider à faire face aux effets de la crise.

Malgré ces résultats encourageants, nous devons rester vigilants étant donné que la crise a compromis certains des progrès réalisés en matière de développement humain. Nous estimons nécessaire la poursuite des efforts afin d'aider les pays en développement à améliorer leurs indicateurs de développement humain sachant que du fait de la crise, des millions de personnes additionnelles vivront dans le dénuement.

Dans cette perspective, nous estimons que notre Banque dispose de tous les atouts qui lui permettront de jouer pleinement son rôle auprès de ses pays membres pour les accompagner en vue de réussir les défis de l'après crise, à travers la mise à leur disposition de financements additionnels et d'expertise et ce, d'autant plus que notre institution disposera, désormais, de plus de ressources suite à l'augmentation tant générale que sélective de son capital.

Pour leur part, les PED sont appelés à continuer sur la voie des réformes, notamment, pour l'amélioration du climat des affaires et pour la libéralisation du commerce ainsi que pour la mobilisation des ressources intérieures afin de promouvoir la croissance et la création d'emploi. Ils sont, également, appelés à diversifier leurs débouchés et saisir l'opportunité offerte par des marchés ayant plus de potentialités en particulier ceux des pays émergents qui sont les moteurs de la croissance des années à venir.

3. Rôle de l'IDA dans l'amélioration des résultats en matière de développement

Nous saluons l'engagement de l'IDA en faveur des pays les moins avancés qui ne disposent pas d'accès aux financements aux conditions de marché. L'engagement de l'IDA qui intervient dans des secteurs aussi importants que l'éducation, la santé et les infrastructures de base a atteint 22 Milliards de dollars depuis le début de la crise.

De façon spécifique, l'IDA a apporté une grande contribution dans la recherche des solutions aux questions qui préoccupent la Communauté internationale en l'occurrence, l'approche genre, les pays en situation fragile, le changement climatique, et les mesures visant à amortir les effets de la crise. Il est certain que l'engagement de l'IDA sur tous ces fronts permet de réaliser des progrès très importants dont les effets sont manifestes sur le niveau de vie des populations.

De par sa mission, l'IDA intervient dans un environnement à haut risque et les progrès réalisés sont tributaires de l'amélioration des méthodes de travail de cette institution notamment l'adoption d'une approche basée sur les résultats dans les projets financés.

Nous nous félicitons des réformes engagées par cette institution conjuguant à la fois l'augmentation de ses ressources, la maîtrise de ses coûts et de son budget ainsi que l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de ses activités.

Néanmoins, les besoins croissants des pays les moins avancés et la nécessité de rattraper les retards enregistrés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire de Développement (OMD) appellent des efforts supplémentaires de la part des pays donateurs pour donner plus de vigueur à la 16^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA.

Nous estimons, par ailleurs, que les actions de l'IDA dans les années à venir doivent être orientées vers le renforcement des capacités institutionnelles des pays, notamment les pays les plus fragiles et ceux sortant de conflits, afin de mettre en place des structures permanentes en mesure de prendre en charge le processus de développement de ces pays.

Nous saluons, également, l'engagement de la Communauté internationale en faveur de la réalisation des OMD à l'échéance 2015. A cet égard, des efforts supplémentaires devraient être fournis afin d'accélérer le rythme de leur réalisation et notamment celui visant la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde. La réalisation de cet objectif suppose le doublement des efforts et des moyens financiers et le renforcement de la coopération entre tous les partenaires de développement.

A ce titre, nous saluons l'annonce faite, le 22 septembre 2010, lors du Sommet de l'Organisation des Nations Unies sur les OMD, concernant la mobilisation de 40 milliards de dollars pour améliorer la santé des femmes et des enfants dans le monde. Une telle initiative permettrait de sauver des millions de vies notamment dans les pays pauvres.

4. Gouvernance et réformes internes au sein de la Banque

Nous saluons les efforts entrepris par la Banque depuis plusieurs années et qui visent à améliorer ses performances et assurer plus de transparence au sein de ses structures. De telles réformes et notamment la mise en place d'une démarche de performance dans toutes les activités de la Banque permettront sans aucun doute à notre institution de s'adapter aux changements que connaît l'économie mondiale et de se concentrer sur sa mission principale de développement et de lutte contre la pauvreté.

Dans ce sens, nous saluons les efforts engagés dans le cadre de la réforme de la voix et de la participation dans le sens d'une répartition équitable des pouvoirs de vote et d'une plus grande représentativité des pays en développement et en transition dans le processus de prise de décision au sein des instances du Groupe de la Banque mondiale renforçant ainsi la légitimité et la représentativité au sein de notre Banque.

Nous saluons, également, les mesures visant le renforcement de la capacité financière de la Banque à travers notamment des augmentations générale et sélective du capital. Nous estimons qu'actuellement la Banque, dotée de ressources conséquentes, s'engagera de plus en plus en faveur des pays en développement et en faveur de la croissance et de l'emploi dans ces pays.

L'approche basée sur la performance, l'amélioration des produits financiers de la Banque ainsi que les mesures relatives à la proximité, à travers la décentralisation des missions et la délégation de compétences sont autant de mesures qui auront un impact positif sur l'action de la Banque en faveur du développement dans le monde, en améliorant sa réactivité, son efficacité et sa proximité et présence sur le terrain.

Je ne voudrais pas terminer sans rappeler que la levée des contraintes, posées en termes de capacité financière de notre institution, lui permettra désormais non seulement d'œuvrer davantage en faveur du développement économique des pays en développement, mais aussi de renforcer avec efficacité la résilience des économies nationales aux chocs internes et externes.